

La consommation des ménages ralentit nettement dans un contexte d'inflation élevée

Insee Première • n° 2002 • Juillet 2024



En 2023, la dépense de consommation finale des ménages ralentit nettement en volume (+0,8 %), après avoir connu un rebond en sortie de la crise sanitaire. L'année 2023 est marquée par un contexte de forte inflation (+7,1 % en moyenne annuelle), particulièrement pour les produits alimentaires (+12,2 %) : les dépenses en ces produits diminuent de 3,1 % en volume. En revanche, la consommation en services progresse, mais plus faiblement qu'en 2022, notamment pour des activités affectées par la crise sanitaire qui étaient encore dans une phase de rattrapage (hébergement et restauration ; loisirs, sport et culture).

Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages progresse légèrement (+0,8 % et +0,3 % par unité de consommation), l'augmentation du revenu disponible brut en euros courants (+8,0 %) étant modérée par la forte croissance des prix. Le taux d'épargne des ménages est quasi stable : il s'établit à 16,9 % et reste à un niveau plus élevé qu'avant-crise.

Avertissement : En 2024, les comptes nationaux sont passés en base 2020. Une présentation détaillée des révisions des sources et méthodes d'élaboration des comptes et leurs impacts est disponible sur le site [insee.fr](https://www.insee.fr).

Après des rebonds de +5,2 % en 2021 et de +3,1 % en 2022, la **dépense de consommation finale des ménages** augmente de 0,8 % en volume en 2023 ► **figure 1**. Elle contribue pour +0,4 point à la croissance du produit intérieur brut (PIB, +0,9 %). La hausse des prix à la consommation (+7,1 %) liée au contexte géopolitique (guerre en Ukraine, augmentation des prix de l'énergie) a modéré ces progressions en volume. La hausse des prix à la consommation est également marquée par celle des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim, ► **encadré 1**), convention comptable qui mesure l'écart entre le taux de référence (qui correspond au taux interbancaire) et le taux apparent (effectivement appliqué aux ménages par les banques). Hors Sifim, le prix de la consommation des ménages augmente de 4,8 %. La hausse de la **consommation effective des ménages**, incluant les dépenses directement financées par la collectivité, est légèrement moins marquée (+0,7 %). En particulier, la dépense de **consommation individualisable** des administrations publiques (APU) croît faiblement (+0,4 %).

Les achats en produits alimentaires reculent, en lien avec l'inflation

Alors que la consommation en produits alimentaires et en boissons avait été stimulée en 2020 par le confinement et le télétravail, elle diminue depuis 2021 avec le retour de

la restauration hors du domicile et la forte augmentation des prix. La dépense en produits alimentaires diminue de nouveau en 2023 (-3,1 % en volume, après -2,9 % en 2022). Cette diminution de la consommation alimentaire en volume peut refléter des baisses effectives des quantités consommées, mais aussi des changements dans la qualité des produits achetés (recours plus fréquent à des produits d'entrée de gamme par exemple, [Delta et al., 2023]). Pour l'ensemble des sous-postes de la consommation alimentaire, les dépenses reculent, à quelques rares exceptions comme celle des pains et céréales.

Les dépenses en poissons, légumes ou en viandes baissent fortement, en lien avec des prix en forte hausse.

La consommation en boissons à domicile décroît en 2023, plus particulièrement pour les boissons alcoolisées (-4,9 % après -4,6 %). Les dépenses en boissons non alcoolisées diminuent également en 2023 (-4,3 %), après avoir augmenté en 2022 (+1,8 %). Comme pour les produits alimentaires, les prix augmentent fortement, que ce soit pour les boissons non alcoolisées (+11,7 %) ou alcoolisées (+7,6 %).

► Encadré 1 – Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés

Le prix des services financiers augmente de façon exceptionnelle en 2023 (+193,5 %), en raison d'une hausse particulièrement marquée des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

Les Sifim correspondent aux marges d'intérêt des banques sur les dépôts et les crédits à la consommation des ménages. C'est un revenu financier théorique des ménages utilisé directement pour consommer ce service. Le prix des Sifim est lié à l'écart entre le taux de référence (qui correspond au taux interbancaire) et le taux apparent (effectivement appliqué aux ménages par les banques). L'envolée est principalement expliquée par la hausse à un niveau inédit du taux de référence, conséquence de la politique monétaire en réponse à l'inflation persistante. En 2023, il atteint 3,9 %, alors qu'il était inférieur à 1 % depuis 2016.

Cette hausse, qui concerne surtout les intérêts liés aux dépôts, n'a pas d'effet sur l'épargne des ménages : par construction comptable, l'augmentation en valeur des Sifim, portée par les prix, affecte de manière égale la consommation finale et le revenu des ménages. L'impact des Sifim sur le pouvoir d'achat est donc très faible puisque celui-ci dépend des écarts d'évolution entre le revenu disponible brut (RDB) et les prix de la dépense de consommation des ménages. Le déflateur de la consommation des ménages augmenterait de 4,8 % en excluant les Sifim (contre 7,1 % en les incluant), et le RDB de 5,8 % (contre 8,0 %).

Les dépenses en énergie continuent de baisser en volume

Les **dépenses de logement**, eau, gaz, électricité et autres combustibles sont quasi stables en 2023 (+0,5 %). Les **loyers réels** augmentent à un rythme légèrement moins soutenu qu'en 2022 (+2,3 % après +2,7 %), mais suivent globalement un rythme stable depuis 2015. Les **loyers imputés** augmentent quant à eux de 1,2 % en 2023, dans la tendance des années précédentes. À l'inverse, les dépenses des ménages en électricité, gaz et autres combustibles continuent de baisser, de façon toutefois moins moindres qu'en 2022 (-3,3 %, après -10,4 % en 2022). La baisse de la consommation d'énergie en 2022 et 2023 est poussée par des températures clémentes et par des comportements de sobriété énergétique en réaction à des prix qui continuent d'augmenter fortement (+14,5 %, après +15,3 % en 2022).

Les dépenses en transports ralentissent légèrement en 2023

Les dépenses en transports continuent d'augmenter en 2023, mais à un rythme moindre qu'en 2022 (+3,8 % après +6,4 %). En particulier, les dépenses en services de transport restent dynamiques mais ralentissent (+10,4 % en volume), après des fortes hausses en sortie de crise de la Covid-19 (+45,6 % en 2022 et +22,0 % en 2021). Les dépenses en carburants et lubrifiants diminuent de 1,9 %, après +3,5 % en 2022 en volume, les prix restant quasi stables (+0,2 %) après une vive hausse (+23,2 % en 2022).

En revanche, les achats de véhicules rebondissent (+12,0 % après -5,2 %), en lien avec la fin des difficultés de production et d'approvisionnement. Les achats de voitures neuves augmentent particulièrement (+18,6 %), portés par le marché des véhicules électriques ou hybrides. Les achats de motocycles se redressent également (+9,0 % après -6,7 %). À l'inverse, la baisse des dépenses en vélos s'amplifie en 2022 (-8,5 % après -4,7 %). Les ménages se sont massivement équipés en vélos en 2020 et 2021 à la suite de la crise sanitaire, mais cette forte demande s'essouffle depuis 2022, notamment pour les vélos à assistance électrique.

Les dépenses en hébergement-restauration ralentissent après de fortes hausses

En 2023, les dépenses en hébergement et restauration décélèrent, après deux années de fortes hausses (+5,5 %, contre +37,7 % en 2022 et +15,6 % en 2021, en volume) ; ces fortes croissances faisaient suite à la chute des dépenses en 2020 (-30,8 %),

► 1. Évolution de la consommation des ménages par fonction

Fonction	Évolution en volume (en %)				Évolution en prix (en %)				Valeur 2023 (Md€)
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3,9	-0,4	-2,5	-3,2	2,1	0,6	7,2	12,1	184,4
Produits alimentaires, dont :	4,0	-0,5	-2,9	-3,1	2,3	0,6	7,4	12,2	168,5
Pains et céréales	1,0	7,0	1,6	0,0	0,8	0,4	7,2	11,5	33,0
Viandes	5,2	-4,5	-6,3	-4,1	3,1	0,9	7,9	10,6	33,9
Poissons et crustacés	3,3	0,3	-12,6	-8,3	3,1	0,4	9,5	9,0	7,5
Légumes	3,4	-2,6	-4,6	-5,4	4,1	0,3	8,7	14,2	19,8
Boissons non alcoolisées	3,0	0,5	1,8	-4,3	-0,1	0,0	5,6	11,7	15,9
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants, dont :	1,6	-1,7	-4,3	-4,4	6,6	3,0	1,5	7,0	51,2
Boissons alcoolisées	2,6	1,1	-4,6	-4,9	0,6	0,8	3,2	7,6	21,9
Tabac	0,1	-5,2	-5,8	-5,9	13,2	5,4	0,0	7,7	24,2
Articles d'habillement et chaussures	-16,2	11,5	1,5	-2,9	-0,3	0,1	2,9	2,5	44,2
Articles d'habillement	-16,4	11,1	1,1	-2,8	0,2	-0,1	2,7	2,5	36,7
Chaussures	-15,4	13,3	3,4	-3,3	-2,6	1,1	3,5	2,8	7,5
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles, dont :	0,5	3,1	-0,1	0,5	0,5	1,4	3,2	3,9	404,3
Loyers réels	1,5	3,5	2,7	2,3	0,2	0,9	0,8	2,3	73,1
Loyers imputés	1,2	1,2	1,2	1,2	0,6	0,6	0,9	1,5	213,7
Entretien et réparation des logements	-4,8	13,1	1,4	-0,3	1,4	2,3	5,0	5,4	32,9
Électricité, gaz et autres combustibles	-0,3	4,7	-10,4	-3,3	0,2	5,1	15,3	14,5	61,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	0,7	6,5	-4,3	-5,2	0,5	1,3	5,7	6,1	59,0
Santé	-7,6	14,9	2,2	3,9	1,4	-4,0	0,6	1,5	56,2
Transports, dont :	-21,3	10,1	6,4	3,8	-2,8	5,0	11,3	4,0	191,8
Achats de véhicules	-15,3	-1,2	-5,2	12,0	0,2	2,0	5,4	4,0	40,8
Carburants, lubrifiants	-17,1	12,3	3,5	-1,9	-10,8	12,5	23,2	0,2	55,3
Services de transport	-51,6	22,0	45,6	10,4	-1,3	2,8	13,2	8,0	34,1
Information et communication, dont :	5,3	3,4	1,3	4,0	-0,5	1,2	-0,5	-2,6	52,9
Matériel d'information et de communication	11,5	4,2	-3,8	-1,4	-3,6	-0,9	-1,6	-3,9	14,3
Services d'information et de communication	2,5	2,9	3,6	6,0	1,0	2,2	0,0	-2,0	38,3
Loisirs, sport et culture, dont :	-15,8	8,3	11,6	3,0	0,4	1,5	4,2	4,1	102,6
Jeux, jouets, articles de sport	1,1	4,7	0,5	5,2	-2,0	1,7	1,9	-1,6	16,9
Services récréatifs	-20,0	8,9	24,5	4,3	0,9	0,8	3,7	4,0	34,5
Services culturels	-44,3	20,2	47,2	10,1	1,2	-0,2	2,3	3,4	12,1
Presse, livres et papeterie	-7,5	9,0	-3,3	-5,0	1,4	2,4	3,7	4,6	11,2
Services de l'enseignement	-4,9	0,2	0,6	3,0	3,2	1,7	3,2	3,6	10,5
Restaurants et services d'hébergement	-30,8	15,6	37,7	5,5	1,5	1,2	4,8	5,0	126,0
Services de restauration et de débits de boissons	-28,5	15,5	35,6	4,9	1,3	0,7	4,0	5,5	97,6
Services d'hébergement	-38,5	16,1	45,9	7,7	2,4	3,1	7,5	3,3	28,4
Assurances et services financiers	-0,2	2,2	2,4	1,7	2,5	-0,6	8,0	38,2	121,1
Assurances	0,2	2,3	2,4	1,7	5,3	-0,5	5,1	2,1	72,6
Services financiers	-1,9	1,7	2,6	1,6	-9,5	-1,0	22,7	193,5	48,5
Soins corporels, protection sociale et biens et services divers	-10,9	7,6	5,8	0,5	0,3	1,5	3,2	5,6	91,5
Correction territoriale	-88,9	112,5	465,2	6,6	1,6	1,7	6,2	6,1	-14,1
Dépense de consommation des ménages	-6,5	5,2	3,1	0,8	0,8	1,4	4,9	7,1	1 481,6
Consommation individualisable des APU¹, dont :	-5,9	8,5	2,9	0,4	9,6	-0,1	0,2	3,3	437,9
Santé	-2,9	11,7	0,0	1,4	7,6	1,3	1,7	1,7	207,6
Éducation	-6,1	6,1	3,6	-0,4	8,7	-2,0	1,3	5,1	20,9
Action sociale	-6,2	4,4	2,1	-1,1	8,3	2,7	2,1	4,8	71,3
Logement	1,5	-6,4	-3,3	-1,0	0,5	0,9	0,7	2,2	14,3
Consommation individualisable des ISBLSM²	-6,5	6,0	6,3	1,1	4,3	1,2	3,2	5,1	65,2
Consommation effective des ménages	-6,3	6,0	3,1	0,7	2,8	1,0	3,7	6,2	1 984,7

1 Administrations publiques.

2 Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Lecture : En 2023, la dépense de consommation finale des ménages en produits alimentaires et boissons non alcoolisées décroît de 3,2 % en volume (après -2,5 %). Cette dépense représente 184,4 milliards d'euros (Md€).

Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.

en lien avec les fermetures décidées pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. En particulier, les dépenses en services de restauration et de débits de boissons progressent de 4,9 % et celles en services d'hébergement augmentent de 7,7 % (après respectivement +35,6 % et +45,9 % en 2022).

Les dépenses de loisirs et culture ralentissent en 2023

Les dépenses en loisirs, sport et culture continuent d'augmenter, mais à un rythme moindre qu'en 2022 (+3,0 % en volume, après +11,6 %), et avec des effets contrastés selon les postes de dépenses.

La croissance des dépenses en services culturels ralenti (+10,1 % après +47,2 %), tout comme celle des services récréatifs (+4,3 % après +24,5 %).

Les dépenses des ménages en presse, livres et papeterie poursuivent leur chute continue depuis 2007, à l'exception de l'année 2021 (rebond transitoire des achats de livres). A contrario, les dépenses en jeux, jouets et articles de sport augmentent davantage qu'en 2022 (+5,2 % en 2023, après +0,5 %), notamment portées par les achats des consoles de jeux vidéos (+31,4 % après +3,7 %).

La consommation en santé soutenue par les dépenses en médicaments et en soins dentaires

La consommation des ménages en santé est en grande partie prise en charge par les administrations publiques (78,7 % de la consommation totale effective). Ainsi les dépenses des ménages (avant paiements et remboursements des mutuelles) en représentent 21,3 %. Les dépenses de santé des ménages (+3,9 % en 2023 en volume) sont portées notamment par les soins dentaires. Les dépenses des administrations publiques en santé augmentent plus modérément (+1,4 %), malgré la hausse des dépenses en produits pharmaceutiques.

La consommation reste globalement en dessous de sa tendance d'avant-crise

La dépense de consommation finale des ménages est inférieure de 3,1 % à sa tendance en volume d'avant-crise sanitaire ► **figure 2** ; ► **encadré 2**. C'est le cas de nombreux sous-postes de dépenses.

En particulier, les dépenses en transports, très affectées en 2020 par la crise sanitaire, restent en 2023 très en deçà de leur tendance d'avant-crise (-13,0 % par rapport à la tendance 2015-2019). De même, les dépenses en électricité, gaz et autres combustibles sont inférieures de 7,1 % à leur tendance d'avant-crise, notamment avec deux années de baisse marquée de la consommation en volume en lien avec la hausse des prix de l'énergie. Les dépenses de produits alimentaires et boissons non alcoolisées sont en deçà de 4,2 % de leur tendance d'avant-crise, tout comme les boissons alcoolisées (-3,7 %) et les dépenses en articles d'habillement et en chaussures (-6,3 %). Enfin, dans une moindre mesure, les dépenses en loisirs, sport et culture, fortement affectées par la crise sanitaire, n'ont pas retrouvé leur tendance d'avant-crise (-3,1 % par rapport à la tendance 2015-2019), notamment pour les dépenses en cinéma, théâtres et salles de spectacles.

► Encadré 2 – Mesure de l'écart à la tendance annuelle d'avant-crise

Dans l'ensemble de cette étude, les évolutions sont exprimées en volume, aux prix de l'année précédente, sauf mention contraire.

La comparaison des niveaux de consommation à la tendance annuelle d'avant-crise a été réalisée en calculant le niveau qu'aurait eu la consommation si la tendance observée entre 2015 et 2019 avait été prolongée en 2020, 2021, 2022 et 2023. Pour cela, des niveaux fictifs 2020 à 2023 ont été calculés par régression linéaire sur une tendance temporelle entre 2015 et 2019 ► **figure**. L'écart à cette tendance est annuel. Trimestriellement, la consommation a, sur certains postes, pu retrouver ou s'écarter davantage de cette tendance. Un poste de consommation peut s'éloigner en 2023 de sa tendance 2015-2019 sans que cela ne soit forcément lié à la crise sanitaire, traduisant par exemple des changements de comportements en réaction à la variation des prix, l'effet des politiques publiques, ou des tendances sociétales.

Calcul de l'écart à la tendance d'avant-crise – dépense de consommation des ménages

en milliards d'euros (Md€)

Indicateur économique	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Volumes chaînés base 2020 (a)	1 198,8	1 272,1	1 190,0	1 252,1	1 290,6	1 301,3
Tendance 2015-2019 (b)	1 200,1	1 271,3	1 289,1	1 306,9	1 324,7	1 342,5
Écart (en %)	(a-b)/b	///	///	-7,7	-4,2	-3,1

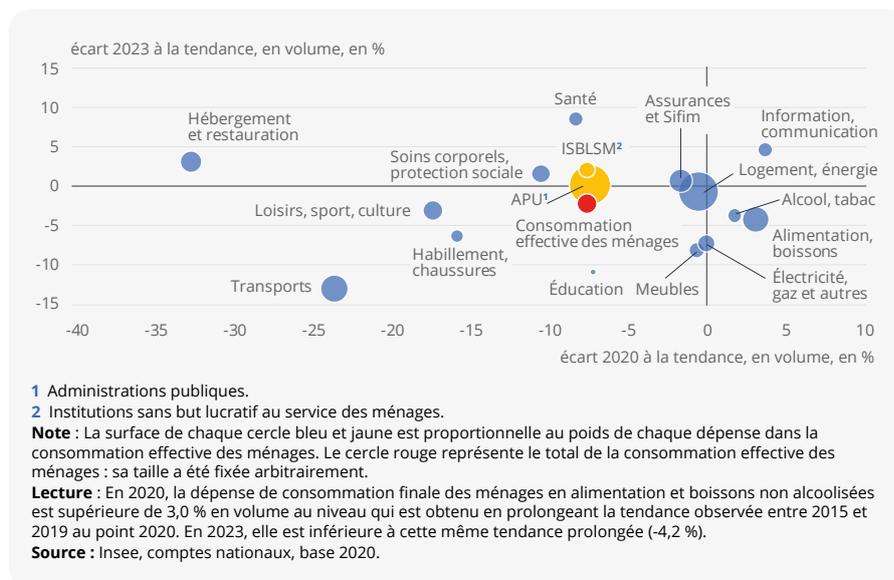
/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Note : La tendance 2015-2019 correspond à la régression linéaire sur les années 2015-2019.

Lecture : En 2023, la dépense de consommation des ménages s'élève à 1 301,3 Md€ en volumes chaînés base 2020, soit 3,1 % de moins que si elle avait suivi sa tendance 2015-2019 en volume, où elle aurait atteint 1 342,5 Md€.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.

► 2. Écart des composantes de la consommation effective des ménages à leur tendance 2015-2019 en 2020 et 2023



À l'inverse, quelques sous-postes de dépenses se situent au-delà de leur tendance d'avant-crise : en particulier, le niveau de la dépense en hébergement et restauration dépasse légèrement en 2023 sa tendance d'avant-crise (+3,1 %), tout comme les dépenses d'information et communication (+4,6 %).

Les dépenses des touristes dépassent leur niveau d'avant-crise

En 2023, les dépenses à l'étranger des résidents français augmentent davantage que celles des étrangers en France (+17,1 % contre +16,2 %). Ces deux postes, qui atteignent respectivement

51,8 milliards d'euros (Md€) et 65,9 Md€, dépassent leur niveau d'avant-crise. Leur solde (-14,1 Md€), appelé correction territoriale, excède sensiblement son niveau d'avant-crise (-8,5 Md€ en 2019).

Le pouvoir d'achat des ménages accélère légèrement

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) augmente de nouveau en 2023 (+0,8 %, après +0,3 % en 2022) ► **figure 3**. En effet, le RDB en valeur des ménages accélère : il progresse de 8,0 %, après +5,2 % en 2022. Dans le même temps, le prix de la dépense de consommation finale augmente encore (+7,1 %, après

+4,9 % en 2022), du fait principalement de la hausse des prix alimentaires, de l'énergie et des Sifim.

Les dépenses de consommation finale augmentent presque au même rythme en volume (+0,8 % après +3,1 %) que la progression du pouvoir d'achat du RDB. Ainsi, le taux d'épargne des ménages, qui avait atteint un pic en 2020 puis baissé en 2021 et 2022, est stable en 2023, à 16,9 % du RDB. Il reste néanmoins à un niveau plus élevé que sa moyenne entre 2015 et 2019 (14,1 %).

Une fois ramené au niveau individuel et en tenant compte de l'évolution de la taille des ménages, le pouvoir d'achat brut par unité de consommation augmente légèrement en 2023 (+0,3 %, après -0,4 % en 2022).

Une fois déduites les dépenses dites **pré-engagées**, le pouvoir d'achat du **revenu arbitral** par unité de consommation progresse un peu plus vite (+0,5 %, après -0,7 % en 2022), les dépenses pré-engagées augmentant légèrement plus que le RDB en volume. Les dépenses pré-engagées augmentent en 2023 (+1,2 %), portées par les dépenses en services d'information et de communication (+6,0 %).

Paul-Antoine Beretti, Julia Cuvilliez (Insee)



Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

► 3. Taux d'épargne et évolutions de la consommation, des prix et du revenu

en %

Indicateur économique	Moyenne annuelle 2015 - 2019	2021	2022	2023
Consommation effective (en volume)	1,4	6,0	3,1	0,7
Dépense de consommation (en volume)	1,5	5,2	3,1	0,8
Prix de la consommation effective	0,8	1,0	3,7	6,2
Prix de la dépense de consommation	0,9	1,4	4,9	7,1
Dépenses pré-engagées (en volume)	1,2	3,1	0,7	1,2
Revenu disponible brut (en valeur)	2,6	4,8	5,2	8,0
Taux d'épargne (en % du revenu disponible brut)	14,1	19,1	16,8	16,9
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut ajusté	1,6	4,6	1,1	0,9
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut ajusté par unité de consommation (UC)	1,0	3,9	0,5	0,3
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut	1,7	3,4	0,3	0,8
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut par UC	1,1	2,8	-0,4	0,3
Pouvoir d'achat du revenu arbitral	1,9	3,6	-0,1	1,0
Pouvoir d'achat du revenu arbitral par UC	1,3	2,9	-0,7	0,5

Lecture : En 2023, le taux d'épargne s'établit à 16,9 % du revenu disponible brut. Il s'établissait en moyenne à 14,1 % entre 2015 et 2019.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.

► Méthode – La consommation des ménages en base 2020 des comptes nationaux

En général, la remise à niveau des montants de la consommation des ménages des années de base fait partie des travaux entrepris lors d'un changement de base. Ce travail est particulièrement important puisque l'actualisation des séries en année courante se concentre sur les seuls taux annuels d'évolution en volume, en valeur et en prix, sans remise en cause ou comparaison des niveaux de départ. La dernière remise à niveau d'ampleur des niveaux de consommation date de la base 2010.

En base 2020, les niveaux détaillés par produits de la consommation effective des ménages ont été actualisés en confrontant les différentes sources de données disponibles : données provenant de panels privés, données émanant d'organismes professionnels spécialisés, données structurelles d'entreprises (Esane), ou encore données issues de l'enquête Budget de famille.

Par ailleurs, à la suite d'une consultation mondiale, la nomenclature fonctionnelle COICOP a été révisée et une nouvelle version a été diffusée en 2018 ; cette nouvelle version a également été intégrée pour la production des estimations en nomenclature fonctionnelle en base 2020 des comptes nationaux.

Le dossier méthodologique du changement de base 2020 détaille les principaux chantiers et les révisions associées.

► Définitions

La **dépense de consommation finale des ménages** se limite aux dépenses que les ménages supportent directement. Elle comprend la part des dépenses de santé et d'éducation restant à leur charge. Elle comprend également des dépenses théoriques comme les loyers imputés ou les services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

La **consommation effective des ménages** est la somme de la dépense de consommation finale des ménages et des consommations individualisables des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Les **consommations individualisables** bénéficient directement aux ménages tout en étant prises en charge par la collectivité, en particulier les dépenses pour l'éducation, la santé, l'action sociale et le logement.

Les **dépenses de consommation finale des ménages en logement** incluent les **loyers réels** versés par les locataires (aides au logement déduites), mais également les **loyers imputés**, que les propriétaires auraient payés s'ils étaient locataires du logement qu'ils habitent.

Les **dépenses « pré-engagées »** sont supposées réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Ces dépenses comprennent notamment les dépenses liées au logement, y compris les loyers imputés et les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ; les services de télécommunications ; les assurances (hors assurance-vie) ; les services financiers et les frais de cantine.

Le **revenu arbitral** retire du revenu disponible brut (RDB) les dépenses pré-engagées. Le revenu disponible brut ajusté (RDBA) ajoute au RDB les dépenses individualisables des APU et des ISBLSM. Le **pouvoir d'achat du RDB** est égal au RDB déflaté à l'aide de l'indice des prix des dépenses de consommation finale des ménages. Le pouvoir d'achat du RDBA est égal au RDBA déflaté à l'aide de l'indice des prix de la consommation effective des ménages.

► Pour en savoir plus

- Héam J.-C., Meinzel P., Morvan F., « [Les comptes de la Nation en 2023](#) », Insee Première n° 1997, mai 2024.
- Delta L., Laurent T., Leblanc P., Leroy T., « [La consommation alimentaire diminue : oui mais de combien ?](#) », Le blog de l'Insee, novembre 2023.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Maquette :
L. Pivon,
M. Gazaiz

Code Sage : IP242002
ISSN 0997 – 6252
© Insee 2024
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur



Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
M. Jouveneau

@InseeFr
www.insee.fr

